



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire

Rapport d'activité 2020

Rapport d'activité 2020

Exceptionnelle à bien des égards, l'année 2020 s'est également révélée hors du commun pour fondia. Des séances du conseil de fondation par vidéoconférence ? Tout récemment encore, cette proposition avait fait sourire les membres du conseil de fondation. En 2020, elle est devenue réalité.

Au début de l'année, nous nous sommes félicités des magnifiques résultats obtenus grâce à l'essor des marchés financiers durant l'exercice précédent. Puis, en mars, est venu l'effondrement, avec les inquiétudes qui en ont découlé quant à la suite des événements. Heureusement, les marchés se sont redressés dans le courant de l'année.

Le but de notre fondation est d'aider des initiatives innovantes et intéressantes à prendre leur envol. En 2020, de nombreux projets soutenus par fondia n'ont pas pu démarrer ou ont débuté sous une forme très différente, tandis que d'autres ont été reportés.

Que nous réserve donc 2021 ?

Projets 2020

L'année 2020 a aussi été particulière concernant les demandes de soutien, avec un nombre nettement inférieur à celui des années précédentes, mais des thématiques extrêmement variées. On y retrouve bien sûr les projets diaconaux traditionnels initiés par des Églises ou des paroisses, par exemple la « Maison de la Diaconie et de la Solidarité », à Sion, ou le projet « Des étoiles dans le cœur – accompagnement spirituel de deuils périnataux », lancé par l'Église évangélique réformée du canton de Vaud.

Comme les années précédentes, fondia a soutenu beaucoup de projets dans le domaine du travail avec les personnes migrantes. L'accent est généralement mis sur l'intégration sociale, une condition nécessaire au bien vivre ensemble en Suisse.

fondia doit-elle et peut-elle soutenir des projets au bénéfice de personnes dont la demande d'asile a été rejetée ? Le conseil de fondation s'est penché sérieusement sur cette interrogation. Concrètement, la question concernait des personnes habitant la région de Spiez et séjournant pour la plupart en Suisse depuis très longtemps. Comme elles logent chez des privés, ce qui est légalement possible, elles ne bénéficient d'aucune aide d'urgence. Le conseil de fondation a finalement décidé de verser à une association une contribution pour les dépenses courantes des requérants



d'asile déboutés, défendant ainsi les intérêts de personnes vivant dans une situation extrêmement précaire. Dans l'intervalle, le législatif du canton de Berne a adopté une motion exigeant que les requérantes et requérants d'asile déboutés hébergés à titre privé bénéficient également de l'aide d'urgence. Le soutien de fondia ne sera donc requis que pendant une période transitoire.

fondia a appuyé deux projets dans le cadre desquels l'Église va à la rencontre des gens. Le premier est le « Caffè Piazza », qui permet à l'Église Gellert d'être présente dans le quartier St-Alban, à Bâle. Ce « café pop-up » est un bar à café professionnel intégré à un tricycle et donc propulsé à la force du mollet. Du café est proposé aux adultes, du sirop et de nombreuses possibilités de jeu aux enfants. Le projet aimerait incarner la vision d'une « Église pour les autres », une Église itinérante qui va vers les gens. Le second est le « bar insaisissable » (« *Unfassbar* »), qui est également mobile. Dans ce projet, les deux pasteurs responsables, Bernhard Jungen et Tobias Rentsch, sillonnent les rues, se rendent à des fêtes de quartier ou sur des marchés avec leur vélo-bar et entrent en dialogue avec les passants. « La joie véhiculée par le vélo-bar est contagieuse. Le « bar insaisissable » est proche des gens et permet de donner une image innovante et clairement multitudiniste de l'Église. Il mobilise les valeurs du soutien spirituel et du bien-être physique hors murs et assure une présence rafraîchissante de l'Église dans le quotidien des gens », écrit le P^r Ralph Kunz dans sa lettre de recommandation.

Les paroisses agissent souvent de concert avec d'autres organisations de la société civile, dans un esprit de partenariat ciblé, destiné à renforcer l'impact visé. C'est notamment le cas du réseau de soins palliatifs mis en place dans le canton de Lucerne, dans le cadre duquel des organisations d'aide et de soins à domicile et des paroisses gèrent ensemble un service de coordination englobant les différentes offres de soins palliatifs. Un autre exemple est le centre de consultation spécialisé dans la maladie d'Alzheimer du canton d'Argovie, qui propose chaque semaine, en collaboration avec des Églises, un accueil de jour pour les personnes plus jeunes atteintes de démence.

La réalisation de nombreux projets a malheureusement été bloquée ou fortement restreinte par la pandémie. Espérons qu'une partie des obstacles pourra être levée en 2021 !

Vue d'ensemble des demandes

	2019	2020
Demandes déposées	50	42
Demandes déposées Suisse alémanique	43	32
Demandes déposées Suisse romande	7	10
Demandes approuvées	34	27
Total des fonds attribués	CHF 507'400	CHF 439'700



Finances

Dans le domaine des placements, 2020 a mis nos nerfs à rude épreuve. Après un démarrage en douceur, le cours des événements a été bouleversé à fin février par l'arrivée du nouveau coronavirus, qui a également dominé les marchés financiers. Chacun s'est alors demandé avec inquiétude ce qu'impliquerait cet arrêt planétaire pour la conjoncture. Des investisseurs déstabilisés ont frénétiquement vendu des titres et, en mars, les marchés boursiers ont connu une chute historique.

Ce qui s'est produit à partir du second semestre restera également dans les annales. Orchestrés par les banques centrales et les gouvernements, des paquets de mesures non-conventionnels, associés aux premières autorisations de vaccins, ont conduit à un redressement des marchés, rarement observé.

À la fin de l'exercice, le portefeuille des titres détenus par fondia se monte à CHF 24,6 millions, auxquels s'ajoutent CHF 2,2 millions de liquidités. Le total de CHF 26,8 millions est ainsi supérieur de CHF 0,8 million au patrimoine enregistré au début de l'année. La performance du portefeuille d'investissement affiche un taux de 5,76 %, et de 5,41 % après déduction des frais de gestion de la fortune, ce qui est un résultat réjouissant pour l'année 2020.

Après affectation de CHF 300 000 aux réserves de fluctuations sur titres constituées à titre préventif, l'exercice 2020 se solde par un bénéfice net de CHF 1 076 101.

Les contributions de soutien versées, qui représentent un poste central des charges de la fondation, se sont élevées durant l'année sous revue à CHF 438 450. Après prise en compte de la variation des provisions pour les futures contributions dues, à hauteur de CHF 8750, et des charges de personnel et d'administration, se situant dans les proportions attendues, de CHF 107 945, on obtient un résultat annuel positif de CHF 538 456. Les fonds propres se sont ainsi renforcés pour atteindre CHF 23 947 436, soit 2,3 % de plus qu'en 2019.

Grâce à l'évolution positive, y compris sur le long terme, des finances de la fondation, fondia est en mesure d'apporter un soutien efficace au travail diaconal. Quelque CHF 8 millions ont ainsi pu être investis dans des projets diaconaux, dans un travail de fond ou dans l'innovation depuis 2008.

Communication

Avec la plateforme diaconie.ch, fondia a trouvé un excellent partenaire pour faire connaître les projets soutenus à un plus large public et encourager d'autres personnes à s'inspirer des exemples donnés. Dans ce cadre, diaconie.ch et fondia représentent ensemble l'aspect socio-diaconal de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), tout en se soutenant mutuellement. Sur le site www.diaconie.ch, la rubrique « Magazine » donne un coup de projecteur sur différents projets, dont elle met l'impact en lumière. La base de données de diaconie.ch permet à la communauté diaconale de s'informer sur l'ensemble des projets appuysés par fondia.



Évaluation

Tous les projets soutenus par fondia entre 2014 et 2019 ont été soumis à une évaluation, qui a été confiée à la chaire de sciences de la diaconie de la faculté de théologie de l'Université de Berne, sous la direction de Simon Hofstetter. Les résultats obtenus ainsi que les analyses effectuées et leur interprétation ont été présentés au conseil de fondation lors de sa dernière séance de 2020. En 2021, les membres du conseil de fondation réfléchiront à ce qu'impliquent les conclusions de l'évaluation pour l'activité de la fondation.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation s'est réuni lors de trois demi-journées. À cause du coronavirus, les séances de mars et de novembre ont eu lieu par visioconférence.

La commission des finances et la commission d'étude des demandes se sont systématiquement rencontrées à l'avance pour préparer les points à l'ordre du jour. Alors que la commission des finances traite de sujets comme la clôture des comptes, le budget, l'évaluation des risques ou la stratégie de placement, les membres de la commission d'étude des demandes examinent les demandes de fonds, vérifient si les projets correspondent aux critères applicables et formulent à l'intention du conseil de fondation des recommandations quant à la hauteur des contributions de soutien.

À la suite du changement de nom de la FEPS, devenue l'EERS, les statuts et le règlement de la fondation ont dû être modifiés. Dans la foulée, les deux documents ont également été adaptés à la situation actuelle.

L'année 2020 a été marquée au sein du conseil de fondation par plusieurs changements conformes au système de rotation en vigueur. Le départ de Catherine Kressmann met un terme à 19 années de service. Plus ancien membre en fonction du conseil de fondation, elle avait officié de nombreuses années comme vice-présidente. Urs Woodtli, représentant de l'Église réformée du canton de Zurich, a quitté ses fonctions après plus de sept ans en raison de son départ à la retraite. Tous deux ont fortement marqué fondia de leur empreinte ces dernières années. Liliane Rudaz-Kägi a été élue comme nouvelle vice-présidente.

Le synode de l'EERS a élu deux nouveaux membres au sein du conseil de fondation : Jacqueline Lavoyer-Buenzli, (Église évangélique réformée du canton de Neuchâtel) et Stephan Schranz (Églises réformées de Berne-Jura-Soleure).

En vue de l'élection de juin 2021, le conseil de fondation propose au synode de l'EERS de désigner Andreas Burri pour représenter l'EPER. M. Burri assistera déjà aux séances du conseil de fondation en tant qu'hôte à partir de mars 2021.



Le conseil de fondation entame donc 2021 dans la composition suivante:

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Roland Frey, Bremgarten près Berne
- Esther Gaillard, Féchy
- Jacqueline Lavoyer-Buenzli, Peseux
- Annina Policante-Schön, St-Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

Perspective

En 2021, le conseil de fondation poursuivra son travail comme d'habitude, mais dans une nouvelle composition. Nous espérons que les séances pourront à nouveau avoir lieu à Berne, afin que les membres puissent faire connaissance et profiter des échanges informels.

Nous remercions Brigitte Genoux pour son engagement sans faille dans la préparation des séances ainsi que dans la gestion des locaux et des dossiers de la fondation.

Notre gratitude va aussi au centre de compétence Fondations du groupe Von Graffenried pour la facilité avec laquelle il met ses salles de réunion à notre disposition.

Enfin, nous adressons au nom du conseil de fondation notre reconnaissance à tous les auteurs des demandes pour la ponctualité de leurs requêtes, et nous nous réjouissons de l'intérêt de toutes les paroisses et autres organisations qui déposeront à nouveau des demandes en 2021. Car, comme les années précédentes : vous avez un projet ? Contactez fondia !

Berne, le 23 mars 2021

La présidente

Rosemarie Manser

Le secrétaire général

Andreas Wieser